

## PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

# AVIS PUBLIC

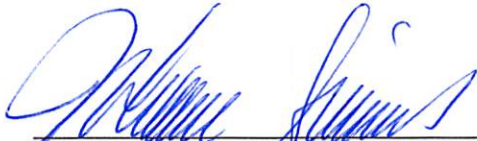
**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**

**par la soussignée, Johanne Simms, directrice générale adjointe de la Municipalité;**

**QUE :**

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 4 juillet dernier que la séance ordinaire du conseil municipal du 12 août 2019 a été reportée au jeudi **22 août 2019 à 20h**, à la salle du centre communautaire, située au 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse.

**DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet deux mille dix-neuf.**



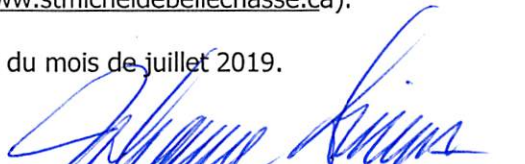
Directrice générale adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION ( Article 420)

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale adjointe, résidente à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16h30 et 18h, le 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019, à chacun des endroits suivants : Centre communautaire, 129, Route 132 Est et site Internet de la Municipalité ([www.stmicheldebellechasse.ca](http://www.stmicheldebellechasse.ca)).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019.



Directrice générale adjointe